

**NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE
Des Comptes Administratifs et
Des Budgets**

**Communauté de communes de Roumois Seine
42 144 habitants**

Exercices 2023-2024

SOMMAIRE

A - Eléments de contexte : économique, social, budgétaire, évolution de la population.

B - Présentation brève des comptes administratifs 2023 du budget principal et des budgets annexes :

- 1 - Les évolutions en matière de dépenses et de recettes
- 2 - L'évolution de l'autofinancement
- 3 - L'encours de la dette
- 4 - Les ratios financiers
- 5 - Les budgets annexes

C - Présentation brève des budgets primitifs 2024 du budget principal et des budgets annexes

A - Eléments de contexte : économique, social, budgétaire, évolution de la population

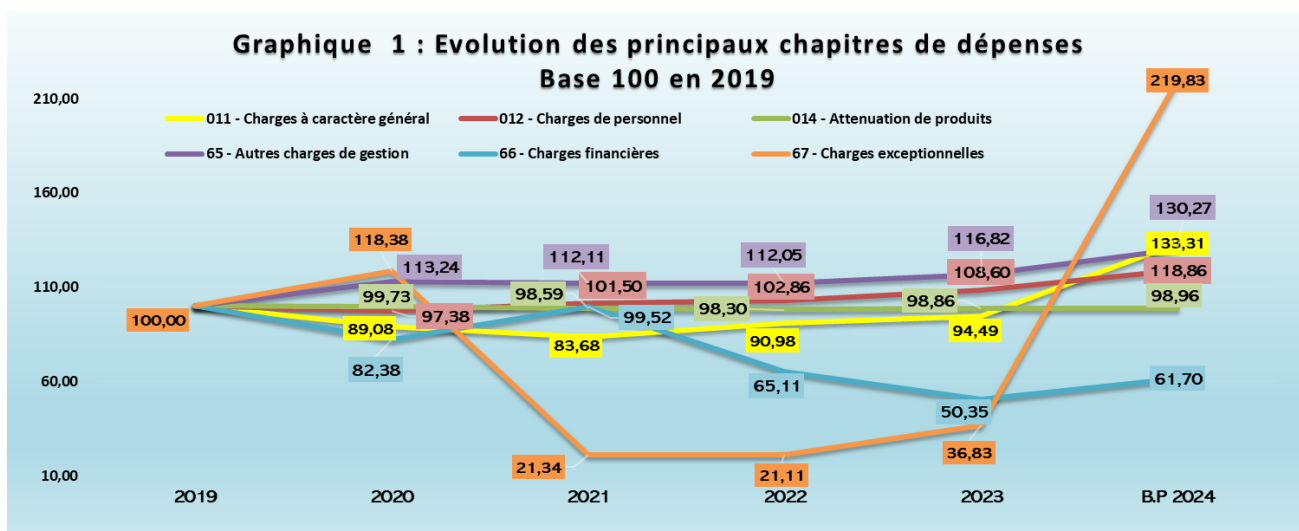
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=EPCI-200066405#consulter-sommaire>

[Menu - TABLEAU DE BORD DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE \(insee.fr\)](#)

B - Présentation brève des comptes administratifs 2023 du budget principal et des budgets annexes :

1 - Les évolutions en matière de dépenses et de recettes

- **Budget principal :**



Sur 2023, les charges à caractères générales ont continué à subir une hausse, compte- tenu notamment aux impacts dû à la crise énergétique.

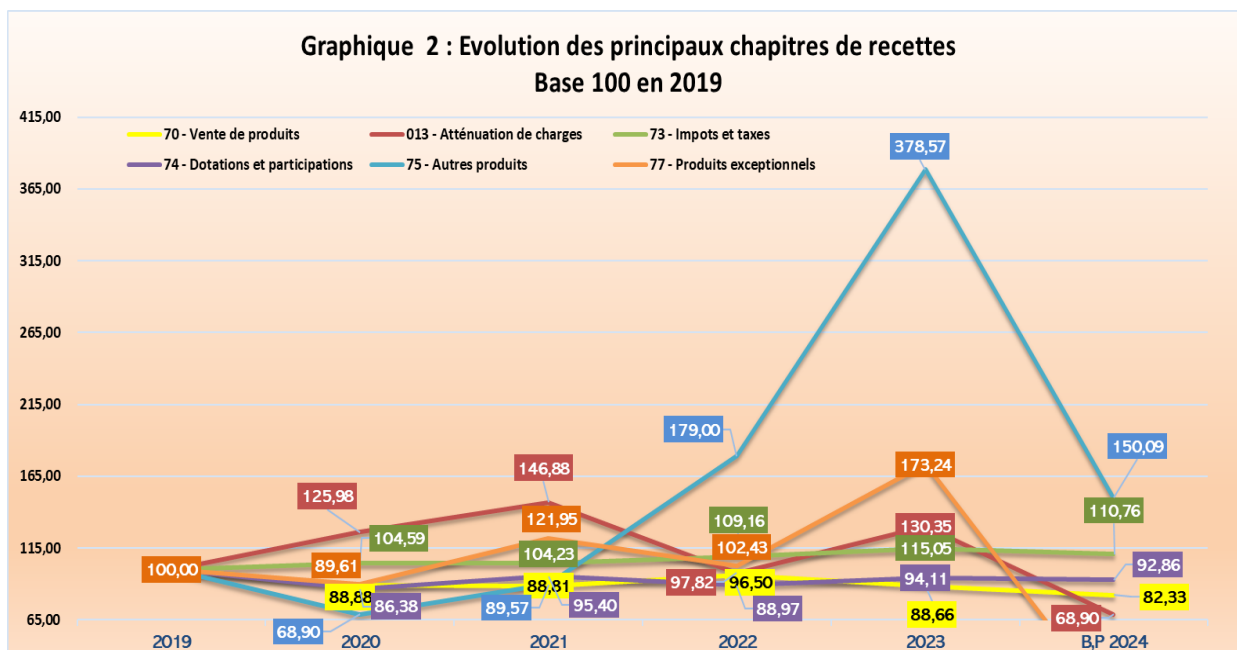
Le niveau des dépenses de cette catégorie reste toutefois inférieur à l'année 2019 (année de référence).

Des économies ont été constatées dans certains domaines, notamment par le renouvellement de certains contrats, à la mise en place de nouvelles mises en concurrence, et par les travaux d'investissement effectués sur certains bâtiments économes.

La masse salariale a connu quant à elle, une hausse importante sur l'année 2023, marquée par différentes réformes (Augmentation du SMIC, revalorisation du point d'indice).

Le chapitre qui enregistre les dépenses inhérentes aux subventions, redevances sur concessions numériques, ainsi que les différentes cotisations et adhésions ont évolués du fait notamment à notre contribution au service d'incendie, notre participation au déficit des budgets annexes, ainsi que notre contribution sur les services des Ordures ménagères (Collecte et traitement).

A l'inverse, les charges financières liées au remboursement des intérêts des emprunts baissent depuis 2021.



Les recettes ressortent à la hausse en 2023 en partie dû :

- Aux remboursements sur rémunération du personnel, expliquant la hausse du chapitre 012,
- A l'évolution des bases fiscales, plus particulièrement la hausse concernant le foncier Bâti (+ 7.1 %)
 - o Le montant des hausses fiscales s'est élevé à 992 335 € pour 2023

	2020	2021	2022	2023	Prévision BP 2024
Foncier non bâti	347 456,00 €	348 228,00 €	356 735,00 €	375 236,00 €	388 369,26 €
Foncier bâti	1 517 706,00 €	1 470 489,00 €	1 546 543,00 €	1 659 740,00 €	1 717 830,90 €
CFE	2 622 079,00 €	2 294 848,00 €	2 263 615,00 €	2 466 373,00 €	2 260 000,00 €
Taxe additionnelle FNB	106 987,00 €	96 977,00 €	92 646,00 €	87 479,00 €	87 479,00 €
Taxe habitation	3 837 691,00 €	188 266,00 €	202 773,00 €	207 682,00 €	207 682,00 €
Fraction de TVA	- €	3 717 389,00 €	4 109 482,00 €	4 257 227,00 €	5 400 000,00 €
Fraction de CVAE				1 515 240,00 €	
CVAE	1 447 839,00 €	1 447 072,00 €	1 389 758,00 €	- €	- €
TASCOM	277 910,00 €	322 753,00 €	403 915,00 €	388 719,00 €	345 000,00 €
IFER	247 570,00 €	258 872,00 €	280 959,00 €	306 006,00 €	265 000,00 €
Attribution de compensation	1 203 378,00 €	1 219 421,00 €	1 225 260,79 €	1 219 854,53 €	1 213 997,03 €
FPIC	530 214,00 €	615 405,00 €	619 576,00 €	602 099,00 €	550 000,00 €
TEOM	3 780 400,00 €	3 841 791,00 €	4 064 328,97 €	4 458 740,19 €	4 446 000,00 €
GEMAPI	412 940,00 €	400 004,00 €	417 908,00 €	421 440,00 €	400 000,00 €
TOTAL	16 332 170,00 €	16 221 515,00 €	16 973 499,76 €	17 965 835,72 €	17 281 358,19 €

- Concours de l'Etat
 - o Prélèvements sur les recettes (PSR) de l'Etat représentant 83% des concours financiers
 - La DGF en hausse au niveau des collectivités
 - Les dotations de soutien à l'investissement local
 - La péréquation verticale renforcée

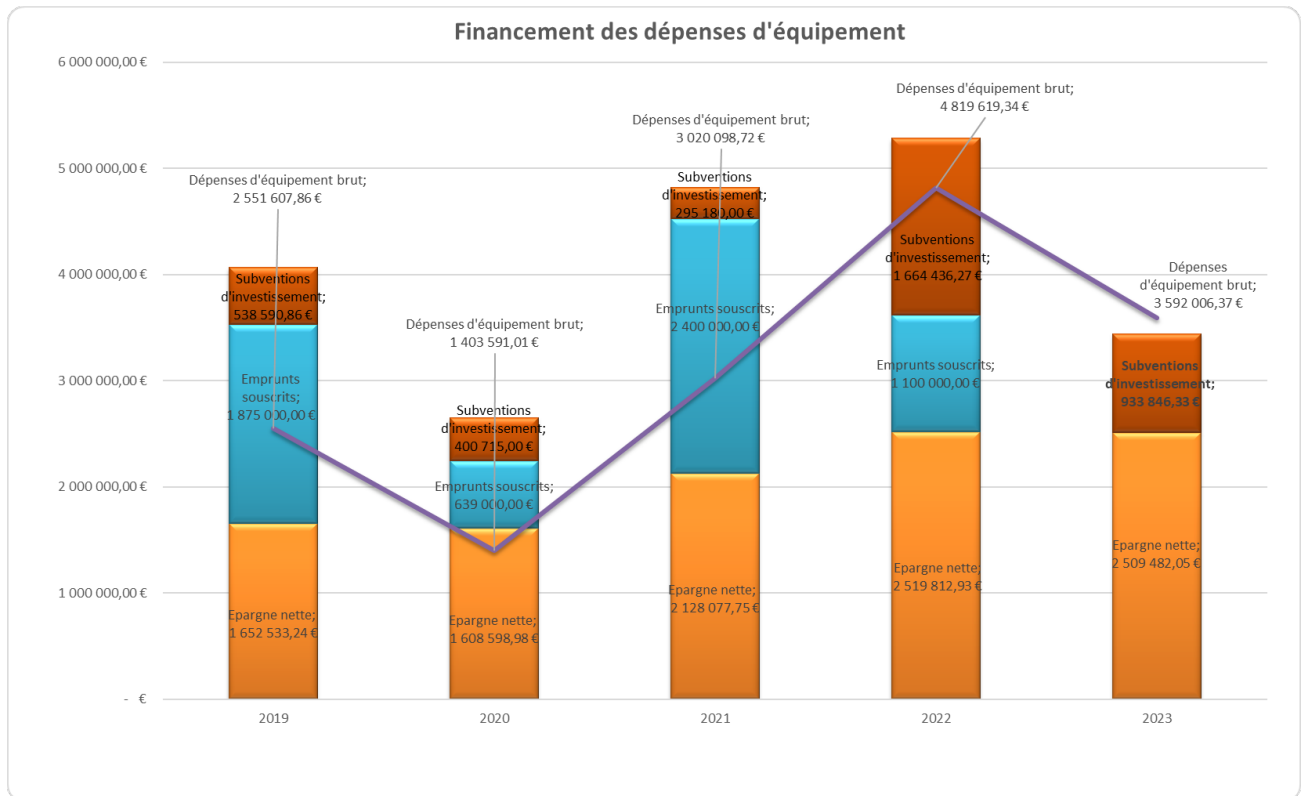
<i>En milliers €</i>	Montants 2023	Hausses 2022 / 2023
EPCI		
Dotation d'intercommunalité	1 773	+ 90
Communes		
Dotation nationale de péréquation (DNP)	794	-
Dotation de Solidarité Urbaine (DSU)	2 796	+ 140
Dotation de Solidarité Rurale (DSR)	2 277	+ 150
Départements		
Dotation de Péréquation Urbaine et Dotation de Fonctionnement Minimale (DPU et DFM)	1 553	+ 10
Fonds Départementaux de Péréquation de la Taxe Professionnelle (FDPTP (Fonds Départementaux de Péréquation de la Taxe Professionnelle))	284	-
TOTAL	9 477	+ 390

Il convient également de retenir les baisses constatées, à savoir :

- Celles affectées aux structures enfance jeunes (Ch. 70). Malgré un gel des tarifs, et une reprise des activités restreinte pendant les périodes « Covid »
 - o Il faut également tenir compte des refontes des calculs de La CAF, entraînant à ce jour une incertitude des versements totaux pour 2023.
- L'effet ciseau des chapitres 73 et 74 compte tenu des différentes réformes fiscales et de la loi des finances 2024.
 - o taxe d'Habitation, part TH perdue et remplacée par une fraction de TVA
 - o CVAE : changement de calendrier par la loi de finances de 2024 – La suppression progressive de cette contribution pour les entreprises s'étalera sur 2 ans (2023/2024). La nouvelle mise en œuvre prévoit une suppression totale en 2027, avec des taux intermédiaires de 0,28 % en 2024 à 0,09 % en 2026

2 - L'évolution de l'autofinancement

	<i>2019</i>	<i>2020</i>	<i>2021</i>	<i>2022</i>	<i>2023</i>
Epargne brut (hors cessions)	2 603 121,59 €	2 419 378,48 €	2 885 116,46 €	3 397 196,95 €	3 930 527,71 €
<i>Taux autofinancement brut / recettes fct</i>	<i>10,48%</i>	<i>9,87%</i>	<i>11,53%</i>	<i>13,16%</i>	<i>14,41%</i>
Remboursement de capital	950 588,35 €	810 779,50 €	757 038,71 €	877 384,02 €	1 421 045,66 €
Remboursement d'intérêts	154 727,47 €	127 458,40 €	153 985,46 €	100 746,13 €	77 910,21 €
Epargne nette	1 652 533,24 €	1 608 598,98 €	2 128 077,75 €	2 519 812,93 €	2 509 482,05 €
<i>Taux autofinancement net / recettes fct</i>	<i>6,66%</i>	<i>6,56%</i>	<i>8,51%</i>	<i>9,76%</i>	<i>9,20%</i>
Dépenses d'équipement brut	2 551 607,86 €	1 403 591,01 €	3 020 098,72 €	4 819 619,34 €	3 592 006,37 €
Emprunts souscrits	1 875 000,00 €	639 000,00 €	2 400 000,00 €	1 100 000,00 €	- €
Subventions d'investissement	538 590,86 €	400 715,00 €	295 180,00 €	1 664 436,27 €	933 846,33 €
Capacité ou besoin de financement	- 138 017,00 €	- 363 876,01 €	- 324 918,72 €	- 2 055 183,07 €	- 2 658 160,04 €



Pour le bilan 2023, l'autofinancement brut se situe à un niveau supérieur aux années précédentes.

- Aucun emprunt n'a été de souscrit pour financer les travaux d'équipement qui s'élèvent au montant de 3 592 K €
 - o les travaux sont financés en partie par l'Épargne nette, et complétés par les subventions d'investissement
 - o des subventions sont en RAR sur 2024 pour un montant de 1 608 K M €

L'exercice 2022 a permis de financer un montant de dépenses d'équipement brute pour un montant de 4 819 K €

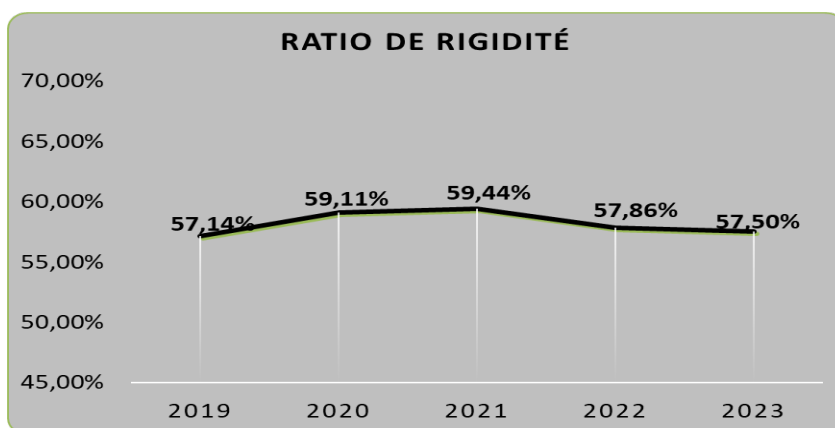
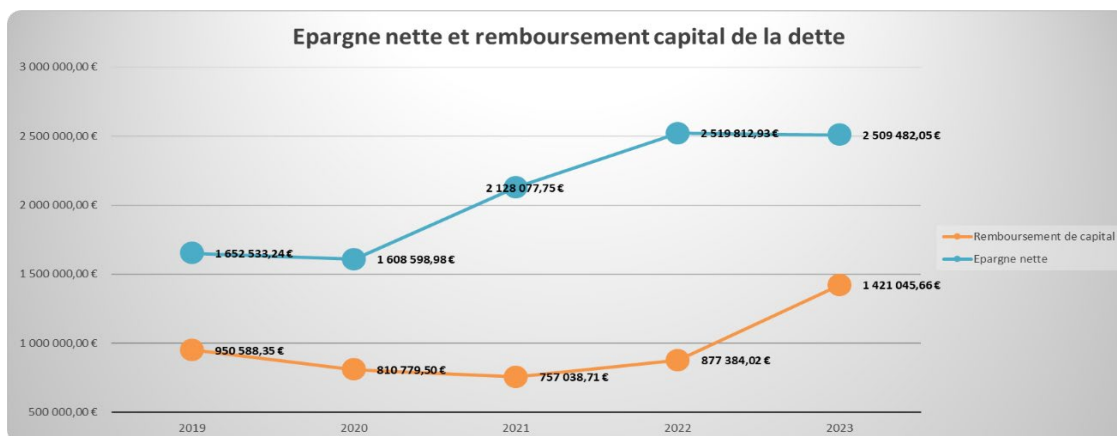
- o financés en partie par l'épargne nette
- o en complément, un emprunt de 1,1 M €
- o des subventions pour un montant de 1,664 M €

Quant à 2021 - Les dépenses d'équipement réalisés étaient également à la hausse et financés par l'épargne nette complété par des emprunts à hauteur de 2.4 M€.

L'exercice 2020 est difficilement comparable compte tenu de la situation sanitaire. Cette hausse conjuguée à une baisse des remboursements de capital d'emprunt permet une nette amélioration de l'autofinancement net.

A la lecture de ces graphiques nous pouvons constater la possibilité depuis 2023 d'autofinancer nos dépenses d'investissement.

Aucun nouvel emprunt n'est prévu à ce jour pour l'année 2024.



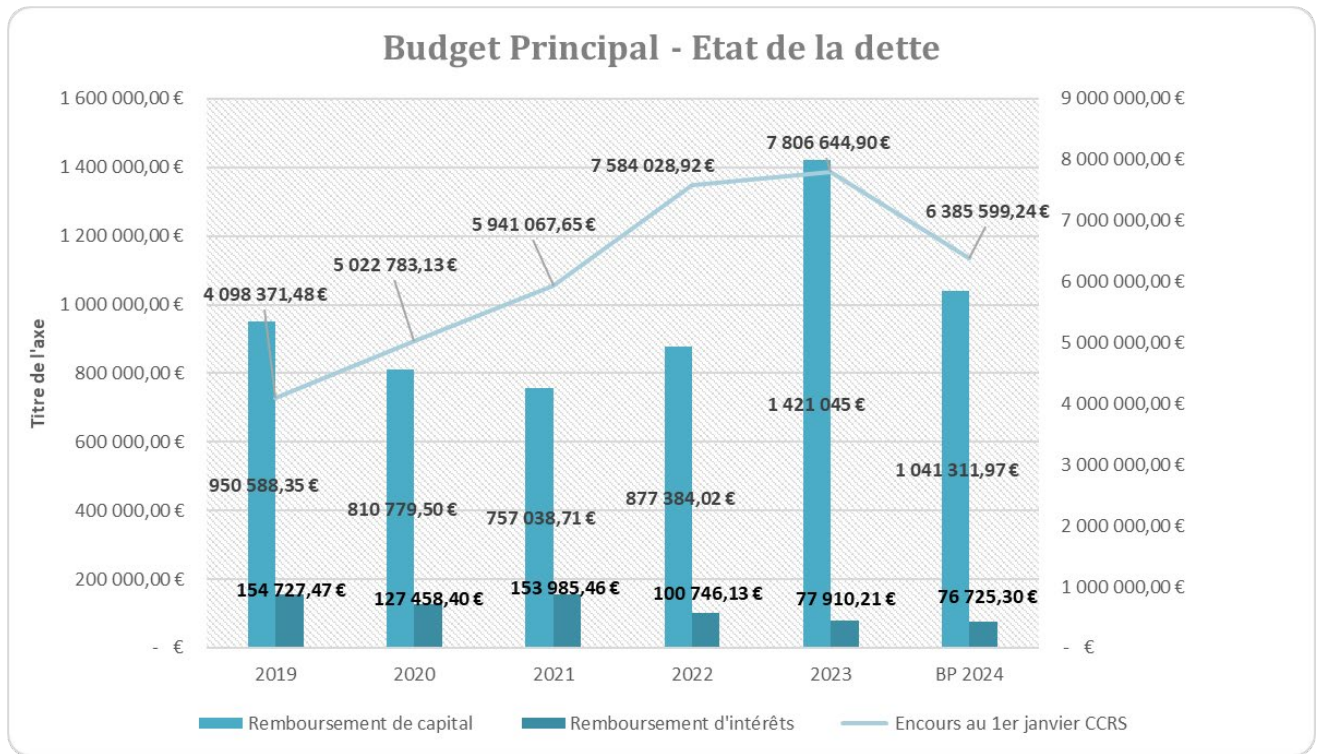
Le ratio de rigidité des charges structurelles (charges de personnel + contingents et participations + charges d'intérêts) / produits de fonctionnement) ne doit pas dépasser 65 %.

La Communauté de communes Roumois Seine se situe bien en dessous du seuil recommandé illustrant des marges de manœuvre intéressantes notamment sur les dépenses de fonctionnement.

3 - L'encours de la dette

- **Budget Principal**

	2019	2020	2021	2022	2023	BP 2024
Emprunts nouveaux	1 875 000,00 €	639 000,00 €	2 400 000,00 €	1 100 000,00 €	- €	- €
Remboursement de capital	950 588,35 €	810 779,50 €	757 038,71 €	877 384,02 €	1 421 045 €	1 041 311,97 €
Remboursement d'intérêts	154 727,47 €	127 458,40 €	153 985,46 €	100 746,13 €	77 910,21 €	76 725,30 €
Encours au 1er janvier CCRS	4 098 371,48 €	5 022 783,13 €	5 941 067,65 €	7 584 028,92 €	7 806 644,90 €	6 385 599,24 €
	-12,65%	22,56%	18,28%	27,65%	2,94%	-18,20%



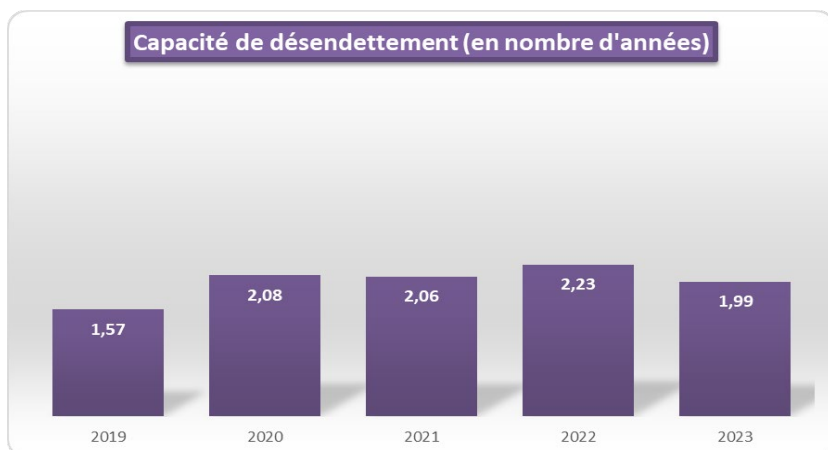
La maîtrise de l'endettement a un impact positif sur la section de fonctionnement, avec des remboursements d'intérêts en baisse, et sur la section d'investissement avec un remboursement de capital aussi à la baisse en 2024, après une hausse constatée sur 2023.

L'annuité versée en 2023 a été impactée par le remboursement partiel de l'emprunt relais à hauteur de 550 000 €, mais compensée au même niveau par le remboursement versé à Eure numérique. L'encours de la dette est également impacté par cet emprunt relais pour 1 100 000 € en 2022 et 550 000 € en 2023.

La hausse des remboursements d'intérêts en 2021 correspond à la régularisation des intérêts courus non échus évoqués avec le graphique 1. La dette de la Communauté de communes est saine et ne comporte aucun emprunt structuré et donc aucun emprunt dit « toxique ». L'encours est souscrit auprès de quatre organismes bancaires différents.

Par ailleurs, la capacité de désendettement s'établit, ainsi, à 1.99 années en 2023.

Notre volonté est de conserver une évolution contenue et maîtrisée de cet indicateur à moins de 5 années permettant à la CCRS de conserver un niveau d'endettement faible et de pouvoir financer les projets.



4 - Les ratios financiers

		2019	2020	2021	2022	2023	Moyenne strate régionale	Moyenne strate nationale
							2020	
Population		40707	41206	41480	41782	42729		
Ratios de niveaux en € par habitant	Dépenses réelles de fonctionnement	545,78 €	532,39 €	528,64 €	536,60 €	546,32 €	344,00 €	309,00 €
	Produits des impositions directes (73111)	193,10 €	204,63 €	106,05 €	106,80 €	109,09 €	291,00 €	286,00 €
	Recettes réelles de fonctionnement	609,94 €	595,03 €	603,00 €	618,05 €	638,30 €	412,00 €	374,00 €
	Dépenses d'équipement brut	62,68 €	34,06 €	72,81 €	115,35 €	112,80 €	92,00 €	97,00 €
	Charges de personnel (montant net)	227,97 €	216,99 €	223,43 €	109,18 €	117,16 €	147,00 €	125,00 €
	Encours de la dette	100,68 €	121,89 €	143,23 €	181,51 €	182,70 €	234,00 €	198,00 €
	CAF	63,95 €	58,71 €	69,55 €	81,31 €	91,99 €	68,00 €	65,00 €
	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	90,59 €	91,74 €	92,62 €	97,27 €	104,05 €	56,00 €	58,00 €
Dotations d'intercommunalité + compensation	46,43 €	46,12 €	45,87 €	45,26 €	44,26 €	52,00 €	49,00 €	
Reversements de fiscalité des GFP	22,55 €	23,10 €	22,95 €	23,82 €	23,29 €	- 78,00 €	- 110,00 €	
Ratios de structure	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fct	43,27%	42,68%	44,50%	44,10%	44,73%	42,83%	40,43%
	Dépenses d'équipement brut / recettes de fct	11,48%	5,72%	12,07%	18,66%	17,67%	22,33%	25,94%
	TEOM / recettes de fct	14,85%	15,42%	15,36%	15,74%	16,30%	13,59%	15,51%
	Encours de la dette / recettes de fonctionnement	16,51%	20,49%	23,75%	29,37%	28,62%	56,80%	52,94%
Annuité de la dette	Annuité de la dette	1 105 315,82 €	938 237,90 €	911 024,17 €	978 130,15 €	1 498 955,87 €		
	Annuité de la dette / habitants	27,15 €	22,77 €	21,96 €	23,41 €	35,08 €	27,00 €	23,00 €
	Annuité de la dette / recettes réelles de fct	4,43%	3,79%	3,61%	3,79%	5,48%	6,55%	6,15%
Seuils d'alerte	Marge d'autofinancement courant - Seuil 100%	93,31%	92,78%	90,70%	90,22%	85,59%		
	Rigidité des charges de structure - Seuil 1 = 58,4% - Seuil 2 = 40%	43,17%	42,01%	42,66%	42,08%	38,57%		
	Niveau d'endettement - Seuil = 1,6	0,17	0,20	0,24	0,29	0,29		

Le tableau ci-dessus retrace les principaux ratios financiers permettant une analyse financière par habitants. Parmi les éléments retracés, nous pouvons relever les éléments suivants

- les dépenses de fonctionnement par habitant mais aussi les recettes et les charges de personnel sont plus élevées que les moyennes constatées des autres collectivités, cela reflète les compétences optionnelles de la Communauté de communes de Roumois Seine avec un impact fort sur les finances : périscolaire, extrascolaire, petite enfance, équipements sportifs ;
- des produits des impositions directes à la fois inférieures aux moyennes de la strate, et en très forte baisse sur 2021 compte tenu de la suppression de la taxe d'habitation. Cette dernière est compensée par l'Etat à hauteur du montant des recettes de 2017, cette compensation n'apparaît donc plus dans ce ratio.
- la capacité d'autofinancement (CAF) est à la hausse sur 2021 et se rapproche des moyennes.
- les ratios relatifs à la dette indiquent des marges de manœuvre intéressantes et permettent d'envisager une hausse mesurée du recours à l'emprunt pour les années à venir.
- enfin les trois ratios d'alerte (les dernières lignes) témoignent d'une santé financière saine et solide, avec des niveaux inférieurs aux seuils recommandés.

Pour 2023, on peut constater nos différentes évolutions en termes de dépenses

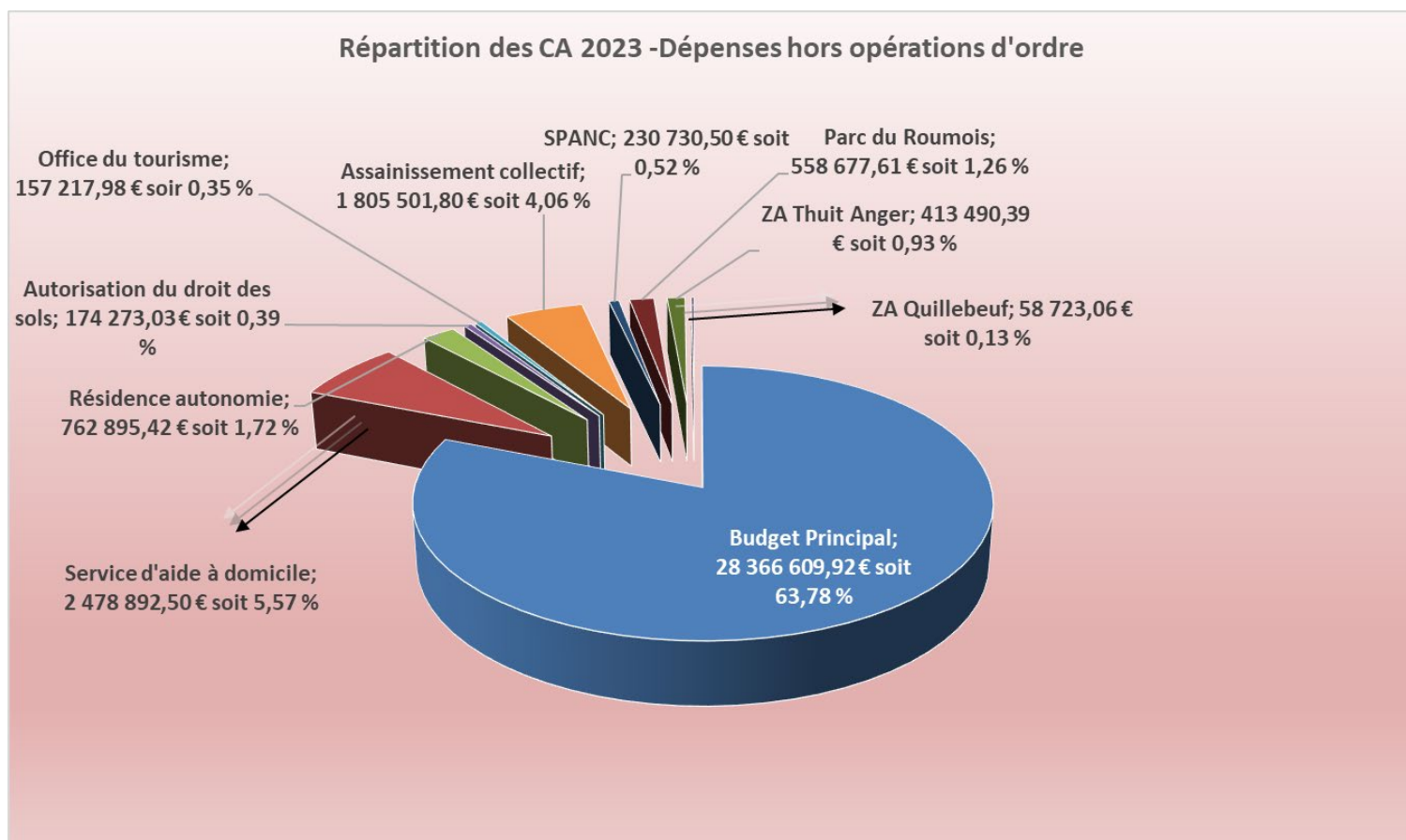
- plus particulièrement les frais de personnel, mais justifiés par les nombreuses missions dédiées à la CC Roumois
- l'ensemble des dépenses réelles de fonctionnement
- l'augmentation de l'annuité de la dette – mais un seuil d'endettement très satisfaisant -
- stabilité des dépenses d'équipement de la section d'investissement

Recettes également en hausse

- sur les taxes locales, TEOM
- les RRF (Recettes réelles de fonctionnement dans sa globalité)
- l'augmentation de notre CAF

Les budgets annexes

Le budget principal de la Communauté de communes de Roumois Seine représente 63.78% des charges réelles (sections de fonctionnement et d'investissement confondues) de l'ensemble des budgets sur l'exercice 2023. Ci-dessous un tableau récapitulatif du poids de chaque budget sur l'exercice.



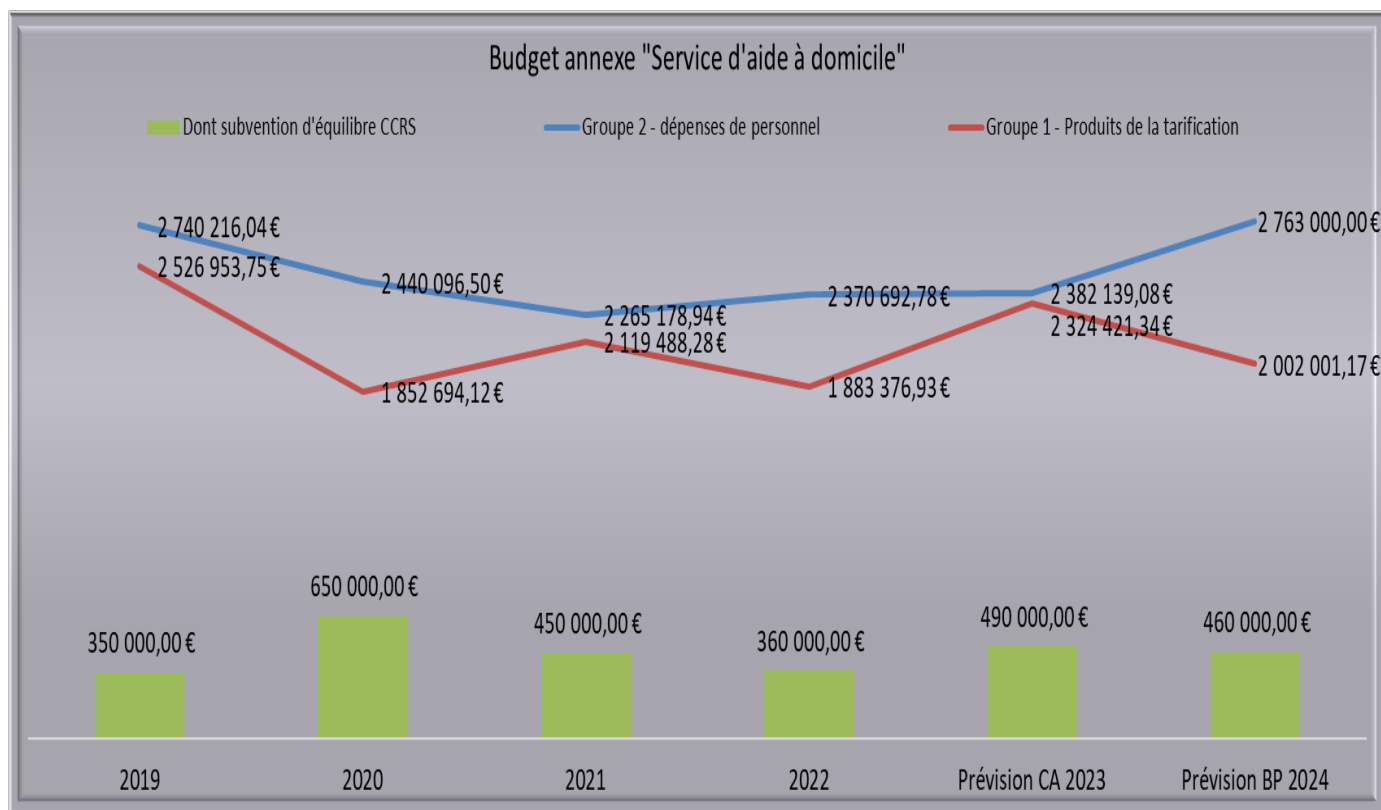
Budget annexe service d'aide à domicile

La subvention d'équilibre a augmenté en 2023 pour passer de 360 000 € à 490 000 €, afin de faire face à l'augmentation des charges du personnel (Augmentations SMIC-point d'indice, ainsi que des réformes du secteur médico-social.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Réalisé 2023
011 - Dépenses afférentes à l'exploitation courante	67 720.81 €
012 - Dépenses afférentes au personnel	2 382 139.08 €
016 - Dépenses afférentes à la structure	29 032.61€
Total dépenses de fonctionnement	2 478 892.50 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Réalisé 2023
017 - Produits de la tarification	2 324 421.34 €
018 - Autres produits relatifs à l'exploitation	531 874.94 €
019 - Produits financiers et produits non encaissables	2 049.82 €
Total des recettes de fonctionnement	2 858 346.10 €
002 Excédent antérieur reporté 2022	64 510.72 €

Emplois d'investissement	- €
001 Excédent antérieur reporté en recettes d'investissement	29 800.00 €



Le montant perçu dans le cadre de la tarification pour 2023, se sont rapprochés des charges du personnel.

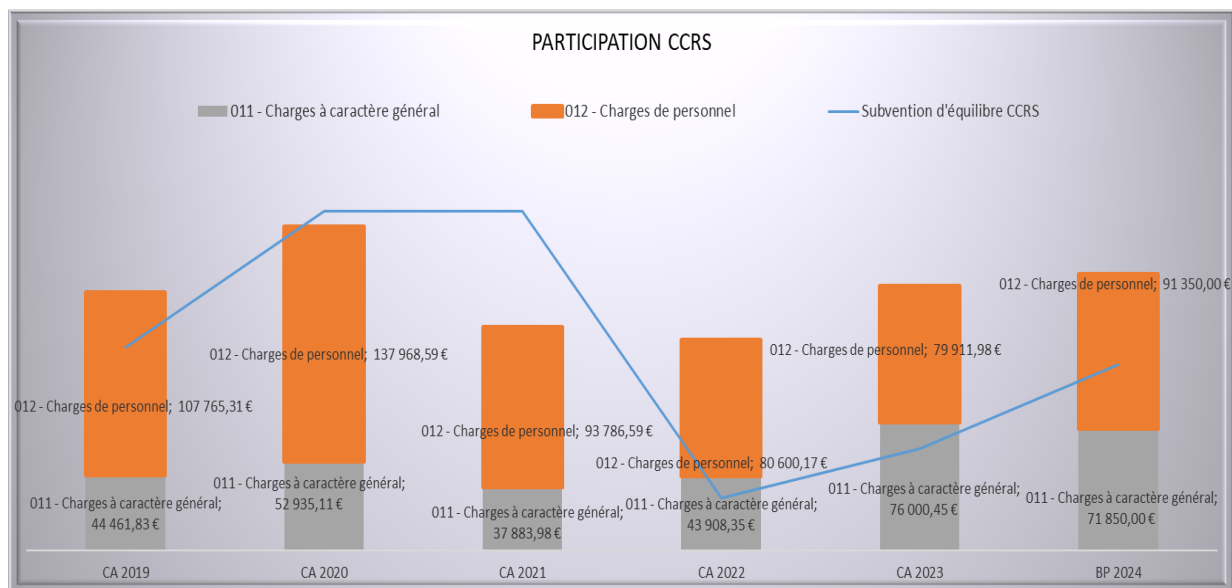
Budget annexe office du tourisme

Les recettes de location du gîte du panorama sont à nouveau supérieures à celles de la période Covid, et atteignent un montant de 40 000 € pour 2023.

Les charges de personnel sont en baisse compte tenu de la mutation d'un agent depuis 2021.

La subvention d'équilibre à été en augmentation sur 2023 pour un montant total de 60 000 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023
011 - Charges à caractère général	44 461,83 €	52 935,11 €	37 883,98 €	43 908,35 €	76 000,45 €
012 - Charges de personnel	107 765,31 €	137 968,59 €	93 786,59 €	80 600,17 €	79 911,98 €
65 - Autres charges de gestion	431,86 €	800,00 €	500,00 €	- €	- €
67 - Charges exceptionnelles	585,00 €	352,80 €	3 760,00 €	250,00 €	- €
Total dépenses réelles de fct	153 244,00 €	192 056,50 €	135 930,57 €	124 758,52 €	155 912,43 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
chapitre 002 - Excédent N-1 (uniquement sur BP)					- €
70 - Vente de produits	37 819,30 €	24 265,50 €	36 006,16 €	29 573,65 €	43 892,50 €
74 - Dotations et participations					244,02 €
75 - Autres produits de gestion courant	- €	- €	- €	- €	60 000,00 €
77 - Produits exceptionnels	120 834,56 €	201 443,74 €	203 753,60 €	2 305,80 €	1 691,52 €
Total des recettes réelles de fct	158 653,86 €	225 709,24 €	239 759,76 €	31 879,45 €	105 828,04 €
Subvention d'équilibre CCRS	120 000,00 €	200 000,00 €	200 000,00 €	31 000,00 €	60 000,00 €
Subvention d'équilibre % des dépenses	78,31%	104,14%	147,13%	24,85%	38,48%
Dépenses d'équipement		8 185,90 €	18 300,00 €	5 446,47 €	1 305,55 €



Budget annexe Autorisation du droit des sols

La globalité des modules de dématérialisation est en place avec la mise en œuvre de la signature électronique en test.

Toutes les communes sont équipées et se servent de manière totalement autonome du logiciel et d'instruction de la cartographie.

Les développements du logiciel induisent un coût de maintenance et d'hébergement supérieur à celui de l'année dernière et subissent une révision de prix assez importante. La commune de CAUMONT intègre le service au 1^{er} janvier 2024.

En 2023, le service a traité 530 dossiers d'urbanisme tout acte confondu, soit 381 équivalents permis de construire, 149 déclarations d'intention d'aliéner (DIA) et 107 arrêtés d'alignement de voirie

		Dépenses	Recettes	Solde
Réalizations de l'exercice	Fonctionnement	176 326,88 €	193 391,74 €	17 064,86 €
	Investissement	21 727,50 €	16 093,85 €	- 5 633,65 €
		+	+	
Reports N-1	Fonctionnement (002)	- €	6 065,14 €	6 065,14 €
	Investissement (001)	- €	16 717,85 €	16 717,85 €
		=	=	
	Total	198 054,38 €	232 268,58 €	34 214,20 €
Restes à réaliser N+1	Investissement	2 478,00 €	- €	- 2 478,00 €
Résultat Cumulé	Fonctionnement	176 326,88 €	199 456,88 €	23 130,00 €
	Investissement	24 205,50 €	32 811,70 €	8 606,20 €
	Total cumulé	200 532,38 €	232 268,58 €	31 736,20 €

Budget annexe Résidence autonomie

La résidence autonomie compte à ce jour 62 résidents, soit un taux d'occupation de 83.56 %.

Le nombre des repas est aussi en augmentation. Plus de 19 500 repas ont été servis en 2023

Une convention de partenariat avec l'EHPAD de Bourg Achard est en cours, ainsi qu'avec le SSIAD, afin d'élargir les services.

	2019	2020	2021	2022	CA 2023
Groupe 1 - Dépenses afférentes à l'exploitation courante	235 732,14 €	196 426,36 €	232 589,90 €	237 577,18 €	254 800,27 €
Groupe 2 - dépenses de personnel	271 050,00 €	265 796,89 €	260 219,50 €	235 812,04 €	243 576,44 €
Groupe 3 - dépenses de structure	61 830,79 €	83 661,82 €	39 736,80 €	46 380,31 €	59 014,94 €
Total dépenses de fonctionnement	568 612,93 €	545 885,07 €	532 546,20 €	519 769,53 €	557 391,65 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
Groupe 1 - Produits de la tarification	383 724,94 €	387 724,42 €	373 123,55 €	407 999,27 €	411 895,55 €
Groupe 2 - Autres produits relatifs à l'exploitation	215 011,26 €	318 774,30 €	317 439,22 €	284 963,81 €	180 417,61 €
Groupe 3 - Produits financiers et produits non encaissables	- €	3 353,66 €	31 878,34 €	2 660,90 €	7 587,52 €
Total des recettes de fonctionnement	598 736,20 €	709 852,38 €	722 441,11 €	695 623,98 €	599 900,68 €
Subvention d'équilibre CCRS	66 000,00 €	132 500,00 €	140 000,00 €	140 000,00 €	30 000,00 €
Dépenses d'investissement	13 512,49 €	15 902,09 €	68 995,02 €	194 761,54 €	52 980,28 €

Encours de dette de la résidence autonomie

Exercice	Total Amortissements	Total intérêts	Annuité
2023	136 737.19 €	8 400.00 €	145 137.19 €
2024	136 844.63 €	8 501.98 €	145 936.00 €
2025	141 584.95€	4 351.04 €	141 584.95 €
2026	20 000,00 €	33,26 €	20 033,26 €
2027	5 000,00 €	2,38 €	5 002,38 €
2028	- €	- €	- €

Budget annexe assainissement collectif

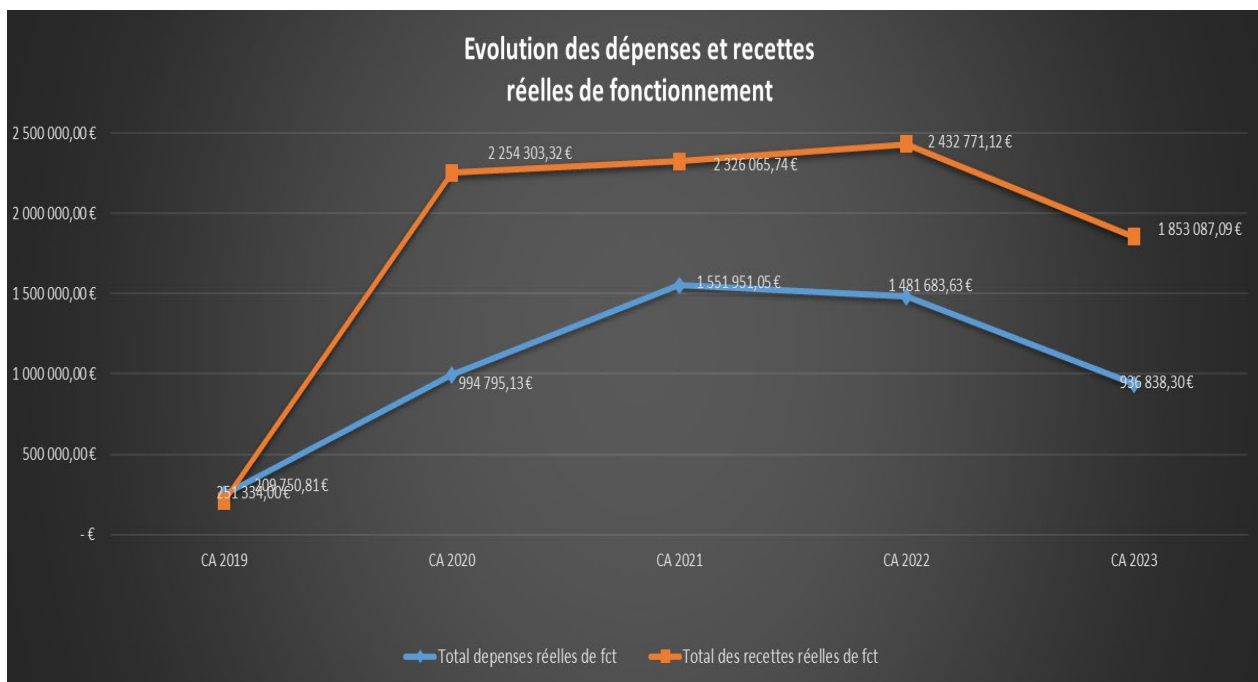
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023
011 - Charges à caractère général	137 122,24 €	767 015,43 €	1 291 294,78 €	1 329 796,07 €	778 025,61 €
012 - Charges de personnel	30 230,96 €	106 571,33 €	136 085,12 €	46 784,46 €	50 676,65 €
65 - Autres charges de gestion	- €	9 514,90 €	2 270,39 €	4 138,80 €	15 885,14 €
66 - Charges financières	- €	94 717,79 €	117 314,65 €	100 501,10 €	85 412,91 €
67 - Charges exceptionnelles	83 980,80 €	16 975,68 €	4 986,11 €	463,20 €	6 837,99 €
Total dépenses réelles de fct	251 334,00 €	994 795,13 €	1 551 951,05 €	1 481 683,63 €	936 838,30 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023
70 - Vente de produits	145 528,94 €	1 234 095,63 €	2 263 455,24 €	2 276 257,04 €	1 731 048,30 €
74 - Dotations et participations	53 968,71 €	24 246,20 €	45 123,97 €	116 594,08 €	54 837,95 €
75 - Autres produits	- €	185,43 €	1 568,09 €	1 881,44 €	- €
77 - Produits exceptionnels	10 253,16 €	995 776,06 €	15 918,44 €	38 038,56 €	67 200,84 €
Total des recettes réelles de fct	209 750,81 €	2 254 303,32 €	2 326 065,74 €	2 432 771,12 €	1 853 087,09 €
		transfert des excédents des autres collectivités			

Le champ d'intervention de l'assainissement collectif a été modifié plusieurs fois ces dernières années avec notamment l'intégration d'un SAEU.

En 2023, les recettes sont restées stables pour ce qui concerne les redevances, mais celles-ci sont à ce jour difficilement prévisibles.

Seule une hausse a été enregistrée, concernant les primes d'épuration

Pour ce qui concerne les dépenses, l'année 2023 a été marquée par la mise en place de la Délégation de Service Public (DSP) via la société SAUR avec des bouleversements financiers.



	2019	2020	2021	2022	2023
Autofinancement brut	- 41 583,19 €	1 259 508,19 €	774 114,69 €	951 087,49 €	916 248,79 €
Taux autofinancement brut / recettes fct	-19,83%	55,87%	33,28%	39,09%	49,44%
Remboursement de capital	23 106,02 €	683 984,34 €	1 631 918,00 €	663 670,67 €	671 357,00 €
Remboursement d'intérêts	- €	94 717,79 €	101 866,00 €	94 853,26 €	87 523,63 €
Autofinancement net	- 64 689,21 €	575 523,85 €	- 857 803,31 €	287 416,82 €	244 891,79 €
Emprunt	- €	515 089,58 €	1 000 000,00 €	- €	- €
Dépenses d'équipement brut	1 135 167,05 €	2 399 096,45 €	851 643,29 €	166 177,30 €	209 722,90 €

L'autofinancement du budget assainissement collectif est positif sur l'exercice 2023, ainsi qu'une hausse de l'autofinancement brut passant à 49.44 %.

L'exercice 2023 a permis de stabiliser la situation financière de ce service depuis 2022.

L'encours de dette du budget assainissement collectif, a été revu après un emprunt réalisé en 2021

Sur l'année 2023, les montants de remboursement du capital et des intérêts sont restés stables par rapport à l'année 2022.

Exercice	Contrats				
	Encours début	Capital	Intérêts	Annuité	Encours fin
		Amortissement			
2 024	6 004 971,86	504 791,31	79 857,66	584 648,97	5 500 180,55
2 025	5 500 180,55	469 928,33	71 942,80	541 871,13	5 030 252,22
2 026	5 030 252,22	447 741,04	66 102,21	513 843,25	4 582 511,18
2 027	4 582 511,18	421 941,71	60 630,21	482 571,92	4 160 569,47
2 028	4 160 569,47	427 218,72	55 307,69	482 526,41	3 733 350,75
2 029	3 733 350,75	421 458,69	49 825,21	471 283,90	3 311 892,06
2 030	3 311 892,06	382 480,67	44 205,09	426 685,76	2 929 411,39
2 031	2 929 411,39	359 105,17	38 896,92	398 002,09	2 570 306,22
2 032	2 570 306,22	363 162,64	33 506,62	396 669,26	2 207 143,58
2 033	2 207 143,58	264 624,77	28 853,99	293 478,76	1 942 518,81
2 034	1 942 518,81	232 863,04	26 001,79	258 864,83	1 709 655,77
2 035	1 709 655,77	218 800,83	23 359,76	242 160,59	1 490 854,94
2 036	1 490 854,94	178 473,28	20 796,00	199 269,28	1 312 381,66
2 037	1 312 381,66	164 596,45	18 813,80	183 410,25	1 147 785,21
2 038	1 147 785,21	166 227,28	16 827,97	183 055,25	981 557,93
2 039	981 557,93	156 875,21	14 813,28	171 688,49	824 682,72
2 040	824 682,72	151 006,66	12 769,26	163 775,92	673 676,06
2 041	673 676,06	144 861,00	10 695,31	155 556,31	528 815,06
2 042	528 815,06	108 713,14	8 830,53	117 543,67	420 101,92
2 043	420 101,92	97 816,70	7 204,78	105 021,48	322 285,22
2 044	322 285,22	99 447,74	5 573,50	105 021,24	222 837,48
2 045	222 837,48	53 380,81	4 163,91	57 544,72	169 456,67
2 046	169 456,67	54 397,26	3 147,46	57 544,72	115 059,41
2 047	115 059,41	55 433,46	2 111,26	57 544,72	59 625,95
2 048	59 625,95	56 489,73	1 054,99	57 544,72	3 136,22
2 049	3 136,22	3 136,22	10,90	3 147,12	0,00
		6 004 971,86	705 302,90	6 710 274,76	

Budget annexe SPANC

Le résultat 2023 en section de fonctionnement s'établit à 5 989.84 € et à – 290.50 € pour la section d'investissement

Les excédents reportés, d'un montant de 533 940.89 € en fonctionnement et de 321 055.23 € pour l'investissement permettront de nouveaux investissements pour 2024.

		Dépenses	Recettes	Solde
Réalizations de l'exercice	Fonctionnement	230 383,00 €	236 372,84 €	5 989,84 €
	Investissement	347,50 €	57,00 €	- 290,50 €
		+	+	
Reports N-1	Fonctionnement (002)	- €	527 951,05 €	527 951,05 €
	Investissement (001)	- €	322 665,73 €	322 665,73 €
		=	=	
	Total	230 730,50 €	1 087 046,62 €	856 316,12 €
Restes à réaliser N+1	Investissement	1 320,00 €	- €	- 1 320,00 €
Résultat Cumulé	Fonctionnement	230 383,00 €	764 323,89 €	533 940,89 €
	Investissement	1 667,50 €	322 722,73 €	321 055,23 €
	Total cumulé	232 050,50 €	1 087 046,62 €	854 996,12 €

Budget annexe Parc du Roumois

		Dépenses	Recettes	Solde
Réalizations de l'exercice	Fonctionnement	937 678,51 €	1 087 383,63 €	149 705,12 €
	Investissement	1 116 483,63 €	408 100,90 €	- 708 382,73 €
		+	+	
Reports N-1	Fonctionnement (002)		1 145 306,61 €	1 145 306,61 €
	Investissement (001)	- €	307 181,83 €	307 181,83 €
		=	=	
	Total	2 054 162,14 €	2 947 972,97 €	893 810,83 €
Restes à réaliser N+1	Investissement	- €	- €	- €
Résultat Cumulé	Fonctionnement	937 678,51 €	2 232 690,24 €	1 295 011,73 €
	Investissement	1 116 483,63 €	715 282,73 €	- 401 200,90 €
	Total cumulé	2 054 162,14 €	2 947 972,97 €	893 810,83 €

Les résultats de l'année 2023, avec les RAR de la section d'investissement, permettent de baisser le solde déficitaire enregistré à – 708 382.73 €, pour le passer à – 401 200.90 €, du fait d'une régularisation de charges au 1068 pour un montant de 679 282,73 €

Il n'existe plus d'emprunts sur ce budget annexe.

Budget annexe ZA Thuit Anger

Une subvention d'équilibre du budget principal de 270 000 € a été nécessaire.

Les revenus locatifs représentent 169 686 € sur l'exercice 2023.

La dette est ancienne et comprend des taux d'intérêts élevés, une tentative de renégociation de cette dette a été tentée en 2022, mais n'a pas été concluante au vu de l'augmentation des taux.

ETAT DE LA DETTE BUDGET ZA THUIT ANGER			
Situation au 31-12-21			
Exercice	Amortissement	Intérêts	Annuité
2021	241 537,56 €	72 777,04 €	314 314,60 €
2022	249 679,30 €	64 635,30 €	314 314,60 €
2023	258 111,23 €	56 203,37 €	314 314,60 €
2024	266 843,96 €	47 470,64 €	314 314,60 €
2025	275 888,51 €	38 426,09 €	314 314,60 €
2026	282 910,69 €	29 058,32 €	311 969,01 €
2027	285 527,73 €	19 403,63 €	304 931,36 €
2028	295 500,01 €	9 431,28 €	304 931,29 €
2029	75 402,73 €	2 183,03 €	77 585,76 €
2030	28 352,51 €	231,75 €	28 584,26 €
2031	- €	- €	- €

		Dépenses	Recettes	Solde
Réalizations de l'exercice	Fonctionnement	7 502 799,88 €	9 889 209,39 €	2 386 409,51 €
	Investissement	9 628 758,16 €	7 349 420,72 €	- 2 279 337,44 €
		+	+	
Reports N-1	Fonctionnement (002)		477 272,03 €	477 272,03 €
	Investissement (001)	449 244,09 €	- €	- 449 244,09 €
		=	=	
	Total	17 580 802,13 €	17 715 902,14 €	135 100,01 €
Restes à réaliser N+1	Investissement	- €	- €	- €
Résultat Cumulé	Fonctionnement	7 502 799,88 €	10 366 481,42 €	2 863 681,54 €
	Investissement	10 078 002,25 €	7 349 420,72 €	- 2 728 581,53 €
	Total cumulé	17 580 802,13 €	17 715 902,14 €	135 100,01 €

La section de fonctionnement fait ressortir un solde positif de 2 386 409.51 €

Quant à la section d'investissement c'est un solde négatif de 2 279 337.44 € qui est réalisé sur l'année 2023

Budget annexe ZA Quillebeuf

Un excédent de 9 043.92 € est constaté en 2023 en section de fonctionnement lié aux revenus locatifs et de 32 646.39 € en section d'investissement permettant de réduire le report déficitaire de 2022.

		Dépenses	Recettes	Solde
Réalizations de l'exercice	Fonctionnement	58 333,08 €	67 377,00 €	9 043,92 €
	Investissement	37 241,98 €	69 888,37 €	32 646,39 €
		+	+	
Reports N-1	Fonctionnement (002)		175 865,63 €	175 865,63 €
	Investissement (001)	30 373,04 €	- €	- 30 373,04 €
		=	=	
	Total	125 948,10 €	313 131,00 €	187 182,90 €
Restes à réaliser N+1	Investissement	- €	- €	- €
Résultat Cumulé	Fonctionnement	58 333,08 €	243 242,63 €	184 909,55 €
	Investissement	67 615,02 €	69 888,37 €	2 273,35 €
	Total cumulé	125 948,10 €	313 131,00 €	187 182,90 €

La dette (annuité) de ce budget est constante jusqu'à son extinction en 2027

ETAT DE LA DETTE BUDGET ZA QUILLEBEUF			
Situation au 31-12-21			
Exercice	Amortissement	Intérêts	Annuité
2021	32 860,17 €	8 878,56 €	41 738,73 €
2022	30 373,04 €	8 264,68 €	38 637,72 €
2023	30 981,98 €	7 655,74 €	38 637,72 €
2024	31 603,14 €	7 034,58 €	38 637,72 €
2025	32 236,76 €	6 400,96 €	38 637,72 €
2026	32 883,06 €	5 754,66 €	38 637,72 €
2027	33 542,34 €	5 095,38 €	38 637,72 €

C - Présentation brève des budgets primitifs 2024 du budget principal et des budgets annexes

Budget principal 2024 :

Equilibre général de ce budget :

Section de fonctionnement		
	Dépenses	Recettes
Mouvements réels	27 208 562.80 €	25 081 314.01 €
Mouvements d'ordre	653 000.00 €	24 471.00 €
Virement à la section d'investissement	6 062 634.32 €	
Dépenses imprévues	0 €	
Résultat 2023 reporté		8 818 412.11 €
TOTAL	33 924 197.12 €	33 924 197.12 €

Section d'investissement		
Mouvements réels	8 910 053.75 €	4 414 181.93 €
Mouvements d'ordre	124 471.00 €	753 000.00 €
Virement de la section de fonctionnement		6 062 634.32 €
Résultat 2023 reporté	1 253 700.67 €	
Dépenses imprévues	0 €	0 €
Restes à réaliser 2023	2 549 734.19 €	1 608 143.36 €
TOTAL	12 837 959.61 €	12 837 959.61 €

Recettes de fonctionnement - principaux éléments à prendre en compte :

- augmentation des recettes réelles de 3.27 % (du budget 2023 au budget 2024), avec comme principaux mouvements :
 - **recettes fiscales** prévues selon la nouvelle Loi des Finances de 2024 ;
 - les bases fiscales moins importante que l'an passé entre 3.5 % et 4 % contre 7.1 % en 2023
 - report de la suppression de la CVAE, avec des taux qui diminueront jusqu'en 2026 pour une suppression en 2027
 - plafonnement de la CFE – même dispositif que pour la CVAE
- une prudence est conservée sur les **produits des domaines**, et plus particulièrement sur le service Jeunesse, de par les nouveaux modes de calculs mis en place par la CAF.
- hausse des dotations et participations
- baisse du reversement des excédents des budgets annexes – 100 K au lieu de 500 k en 2023
- baisse des produits exceptionnels (régularisation en 2023 de charges rattachées pour 410 K € en 2023)

Dépenses de fonctionnement - principaux éléments à prendre en compte :

- hausse des charges réelles de 7.01 % (du budget 2024 au budget 2023), avec comme principaux mouvements :
 - augmentation du service incendie
 - augmentation de la collecte des ordures ménagères
 - prise en compte de dépenses prévues initialement en Investissement, démolitions et déblaiements (sans nouveaux travaux de constructions)
 - réajustement de la masse salariale en prenant en compte les dispositifs financés en année pleine à hauteur de 4.1 % par rapport au BP de l'année précédente

- réajustement des déficits des budgets annexes selon les projets de budgets primitifs annexe
- augmentation du virement à l'investissement de 6.062 M € au lieu des 4.744 M € réalisé en 2023

Recettes d'investissement - principaux éléments à prendre en compte :

- virement de la section de fonctionnement : 6.062 M €
- excédent capitalisé (1068) : 2. 195 M €
- fonds de Compensation sur la TVA : 500 000 €
- remboursement – emprunt relais – 274 860 €
- subventions (restes à réaliser inclus) : 3.052 M €

Région - Pole Multimodal Gare de Thuit Hebert	230 569,00 €
Région Renovation energetique gymnase Bourgtheroulde	43 000,00 €
Région construction gymnase CLINN Bourg achard	1 440 000,00 €
Région Gymnase Bourneville Ste Croix	89 768,00 €
Département Aménagement des eaux	2 784,00 €
Département Renovation energetique gymnase Bourgtheroulde	43 000,00 €
Département Renovation energetique gymnase Bourg Achard	18 000,00 €
Département éclairage stade Thuit Anger	3 192,00 €
Département éclairage stade Gachassin	10 604,00 €
Département éclairage stade St Ouen tilleul	8 482,00 €
Département toiture Anquetil	100 000,00 €
Département Gymnase Bourneville Ste Croix	86 807,00 €
DETR Réfection toiture gynase Anquetil	240 000,00 €
DETR rénovation des batiments	85 583,00 €
DETR Renovation energetique gymnase Bourg Achard	87 710,70 €
DSIL Pole multimodal	65 451,50 €
DSIL Renovation energetique gymnase Bourgtheroulde	110 880,00 €
DSIL Renovation energetique gymnase Bourg Achard	116 642,40 €
DSIL Gymnase Bourneville Ste Croix	134 652,00 €
Subvention ADEME - OM	33 713,76 €
Financement maximum attendu de l'AESN CTEC Mares (80% max de la ligne)	800,00 €
Etude sur les milieux aquatiques et humides - mares	6 252,00 €
Subvention bornes de recharge électrique	17 885,00 €
participation Région étude préliminaire AAP territoire cyclable via fond de cc	25 000,00 €
Subvention Halte Vélo Caumont + Fonds de concours communal : 80% de cc	32 646,49 €
Subvention PLUi Dpt	18 750,00 €
Subventions d'investissement	3 052 172,85 €

Dépenses d'investissement - principaux éléments à prendre en compte :

Documents d'urbanisme	12 863,35 €
GEOPTIS - GEOINTELLIGENCE DES TERRITOIRES	40 000,00 €
Logiciel FAST Famille	31 820,00 €

Logiciel métier OM	25 800,00 €
Etudes sur bâtiments	138 000,00 €
Etudes Zones économiques	126 200,00 €
AMO Projet Alimentaire Territorial (PAT) / CRTE Quid ?	61 020,00 €
Etude préliminaire réalisation axes vélo territoire cyclable	50 000,00 €
Etudes ruissellement	115 652,00 €
Audit voirie	46 543,05 €
Cybersécurité – études	27 736,00 €
Desserte collège Bourneville	160 000,00 €
Fonds de concours	554 065,34 €
Participation travaux clapets anti-retour Mauny	40 000,00 €
Plantations de haie	20 000,00 €
Travaux aménagement ouvrages Ruissellement	105 465,00 €
Achats de terrains DDEV ECO	500 251,00 €
Aménagements terrains DDEV ECO Stationnement vélo : potelets + abris	20 000,00 €
Pistes cyclables et abri à vélo	10 000,00 €
Installation bornes électrique	10 000,00 €
Halte Vélo de Caumont dans cadre projet PMES:	49 000,00 €
Plantation de 2000 m linéaires de haies avec la SCIC Eden	21 600,00 €
Animation de 6 journées de restauration des haies et de 10 jours de chantier	12 480,00 €
Accompagnement à la labellisation et à la gestion durable des haies de 10 agriculteurs	16 000,00 €
Aménagement - Zones des portes	15 000,00 €
Réseau Electrification pôle multimodal	10 000,00 €
Panneaux Rezo Pouce	19 241,60 €
Aménagement terrains et équipements sportifs	840 877,86 €
Travaux bâtiments communautaires	545 355,66 €
Achat de terrains OM	15 000,00 €
Matériel et outillage technique MECA	53 004,00 €
Réseaux électrification sur mises à dispo	74 761,46 €
BAT - Construction, Installation	104 000,00 €
Equipement voirie	55 137,41 €
Réseaux de voirie	1 470 459,05 €
Réseaux de voirie zones économique BP	51 535,56 €
Installations générales, agencements	25 500,00 €
Achat véhicules	250 000,00 €
Equipement numérique	105 324,87 €
Equipement hygiène et prévention	49 424,17 €
Equipement Péri et extrascolaire	25 333,60 €
Equipement petite enfance	50 800,50 €
Equipement OM	507 257,18 €
Equipements autres services	33 926,46 €
Ruissellement - Aménagement des eaux	35 123,24 €
Rénovation énergétique gymnase Bourg Achard	310 974,67 €
Réfection de la toiture du gymnase Anquetil à Bosroumois	958 257,37 €
Travaux de construction gymnase CLINN Bourg Achard	1 946 638,89 €
Travaux divers DCV	40 000,00 €
Gymnase Bourneville Ste Croix	145 255,53 €
Pôle Multimodal Gare de Thuit Hebert	46 842,83 €

Budget annexe Aide à domicile :

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à 2 935 965.49 € et s'articule de la façon suivante :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2023	BP 2024	évol 24-23
Chapitre 002 - Résultat de fonctionnement reporté	64 510.72 €	443 964.32 €	588.20 %
017 - Produits de la tarification	2 220 667.20 €	2 002 001.17 €	- 9.85%
018 - Autres produits relatifs à l'exploitation	529 103.00 €	490 000.00 €	- 7.39%
019 - Produits financiers et produits non encaissables	0 €	0 €	
Total des recettes de fct	2 814 280.92 €	2 935 965.49 €	4.32 %

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2023	BP 2024	évol 24-23
011 - Dépenses afférentes à l'exploitation courante	72 275.00 €	113 529.20 €	57.08 %
012 - Dépenses afférentes au personnel	2 707 483.53 €	2 763 000.00 €	2.05 %
016 - Dépenses afférentes à la structure	34 522.39 €	59 436.29 €	72.17%
Total dépenses de fct	2 814 280.92 €	2 935 965.49 €	4.32 %

La participation du budget principal sera de 460 000 € pour 2024

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à 34 190.00 € et s'articule de la façon suivante :

Ressources d'investissement				
Chapitre	Libellé	BP 2023	Restes à réaliser 2023	Total projet BP 2024
001	Excédent reporté antérieur	29 800,00 €	0,00 €	29 800,00 €
10	Augmentation des capitaux propres	0 €	0 €	4 390,00 €
	Total	29 300,00 €	0,00 €	34 190,00 €

Emplois d'investissement				
Chapitre	Libellé	BP 2023	Restes à réaliser 2023	Total projet BP 2024
20	Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé – Immobilisations incorporelles	2 000,00 €	0,00 €	11 300,00 €
21	Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé – Immobilisations corporelles	27 800,00 €	0,00 €	22 890,00 €
	Total opérations réelles	29 800,00 €	0,00 €	34 190,00 €

Budget annexe résidence autonomie :

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à 841 237.40 € et s'articule de la façon suivante :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2023	BP 2024	évol 24/23
Chapitre 002 - Résultat de fonctionnement reporté	167 168.66 €	73 529.40 €	-57.01 %
017 - Produits de la tarification	408 000.00 €	419 200.00 €	2.75 %
018 - Autres produits relatifs à l'exploitation	175 700.00 €	342 000.00 €	94.65 %
019 - Produits financiers et produits non encaissables	6 434.64 €	6 508.00 €	1.14 %
Total des recettes de fonctionnement	757 303.30 €	841 237.40 €	11.08 %

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2023	BP 2024	évol 24/23
011 - Dépenses afférentes à l'exploitation courante	303 700.00 €	305 110.00 €	0.46 %
012 - Dépenses afférentes au personnel	250 200.00 €	253 750.00 €	1.42 %
016 - Dépenses afférentes à la structure	203 403.30 €	282 177.40 €	38.73 %
Total dépenses de fonctionnement	757 303.30 €	841 237.40 €	11.08 %

La subvention d'équilibre sera de 192 000 € pour 2024, afin de réaliser des travaux au sein de cette structure

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à 409 200.92 € et s'articule de la façon suivante :

Ressources d'investissement				
Chapitre	Libellé	BP 2023	Restes à réaliser 2023	Total projet BP 2024
10	Augmentation des capitaux propres - réserves	124 710.83 €	0,00 €	154 963.68 €
13	Augmentation des capitaux propres – subventions transférables	1 700,00 €	- €	- €
16	Augmentation des dettes financières	10 000,00 €	0,00 €	10 000,00 €
28	Amort des immobilisations	162 334.64 €	0,00 €	244 237.24 €
Total		298 745.47 €	0.00 €	409 200.92 €

Emplois d'investissement				
Chapitre	Libellé	BP 2023	Restes à réaliser 2023	Total projet BP 2024
001	Résultat d'investissement antérieur reporté	99 901.78 €	- €	122 955.71 €
16	Remboursement des dettes financières	155 000.00 €	- €	146 844.63 €
20	Acquisition d'éléments de l'actif– Immobilisations incorporelles	- €	- €	12 800.00 €
21	Acquisition d'éléments de l'actif– Immobilisations corporelles	37 409.05 €	13 192.58 €	106 900.00 €
13	Subventions d'investissement	6 434.64 €		6 508.00 €
Total		298 745.47 €	13 192.58 €	396 008.34 €

409 200.92 €

Les travaux prévus au sein de cet établissement :

- plomberie / électricité / sols / stores / auvent
- ainsi que l'acquisition de matériel pour la cuisine
- mobilier pour la salle de restauration
- remplacement du système d'appel malade

Budget annexe Office du tourisme :

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à 188 666.43 € et s'articule de la façon suivante :

Recettes de fonctionnement

Chapitre	Libellé	BP 2023	BP2024	Evolution
002.	Résultat d'exploitation reporté	99 503.65 €	46 666.43 €	-53.10 %
70.	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchés	20 000.00 €	32 000.00 €	60.00 %
75.	Autres produits de gestion courante	60 000.00 €	110 000.00 €	83.33 %
TOTAL		179 503.65 €	188 666.43 €	5.10 %

Dépenses de fonctionnement

Chapitre	Libellé	BP 2023	BP 2024	Evolution
011.	Charges à caractère général	71 200,00 €	71 850.00 €	0.91 %
012.	Charges de personnel et frais assimilés	90 000,00 €	91 350.00 €	1.50 %
022.	Dépenses imprévues	6 550.82 €	- €	%
023.	Virement à la section d'investissement	0.00 €	20 663.25 €	%
042.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 752.83 €	3 303.18 €	19.99 %
65.	Autres charges de gestion courante	0.00 €	0.00 €	
67.	Charges exceptionnelles	9 000,00 €	1 500.00 €	-83.33 %
TOTAL		179 503.65 €	188 666.43 €	5.10 %

La subvention d'équilibre est prévue à hauteur de 110 000 € pour l'année 2024.

Les recettes liées à la location du gîte représentent une somme de 40 000 €.

Pour 2024, le carnet de réservation est actif, et les réservations ont bien débutés pour cette nouvelle année.

Recettes d'investissement		
Chapitre	Libellé	BP 2024
001.	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	6 697.59 €
021	Virement de la section de fonctionnement	20 663.25 €
040.	Opérations d'ordre de transfert entre section	3 303.18 €
10	Ressources propres d'investissement	5 835.98 €
TOTAL		36 500.00 €

Dépenses d'investissement		
Chapitre	Libellé	BP 2024
20	Immobilisation incorporelles	8 000.00 €
21.	Immobilisations corporelles	28 500.00 €
TOTAL		36 500 €

Pour ce qui concerne les dépenses d'investissement :

- acquisition logiciel pour le développement – intégration – Affichage flux dans le site internet CC Roumois
- travaux prévus au sein du gîte pour 28 500 €

Budgets annexe Assainissement collectif et non collectifs

La section de fonctionnement est en suréquilibre budgétaire avec un excédent de 79 194.00 € et s'articule de la façon suivante :

Recettes de fonctionnement				
Chapitre	Libellé	BP 2023	BP 2024	Evolution
002.	Résultat d'exploitation reporté	2 403 083.30 €	2 523 620.23€	5.01 %
042.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	433 083.00 €	510 583.00 €	17.89 %
70.	Ventes produits fabriqués, prestations	910 000.00 €	910 000.00 €	0 %
74.	Subventions d'exploitation	40 000,00 €	40 000,00 €	0 %
75	Autres produits de gestion	0 €	2 600.00 €	
TOTAL		3 799 666.30 €	3 986 803.23 €	4.92 %

Chapitre	Libellé	BP 2023	BP 2024	Evolution
011.	Charges à caractère général	1 250 710.00 €	458 210.00 €	-63.36%
012.	Charges de personnel et frais assimilés	57 000.00 €	62 000.00 €	8.77 %
022.	Dépenses imprévues	120 000,00 €	75 846.70 €	-36.79 %
023.	Virement à la section d'investissement	731 856.30 €	1 293 797.53 €	76.78 %
042.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 325 100,00 €	1 437 755.00 €	8.50 %
65.	Autres charges de gestion courante	90 000,00 €	150 000.00 €	66.67 %
66.	Charges financières	135 000,00 €	85 000.00 €	-37.04 %
67.	Charges exceptionnelles	80 000,00 €	345 000.00 €	331.25 %
68	Dotation pour dépréciation des actifs circulants	10 000.00 €	0	
TOTAL		3 799 666.30 €	3 907 609.23 €	2.84 %

La section d'investissement est en déséquilibre budgétaire avec un excédent de 870 666.55 € et s'articule de la façon suivante :

Recettes d'investissement				
Chapitre	Libellé	BP 2023	Restes à réaliser	Total BP 2024
001.	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	737 510.26 €		848 888.66 €
021.	Virement de la section d'exploitation	731 856.30 €		1 372 991.53 €
040.	Opérations d'ordre de transfert entre section	1 325 100.00 €		1 358 561.00 €
041.	Opérations patrimoniales	500 000,00 €		500 000,00 €
10.	Dotations, fonds divers et réserves	148 660.80 €	- €	229 656.00 €
13.	Subventions d'investissement	735 720.00 €	274 662.00 €	0 €
45.	Opérations pour compte de tiers	460 565.78€	507 061.38 €	- €
TOTAL		4 629 413.14 €	781 723.38 €	4 310 097.19 €

5 091 820.57 €

Dépenses d'investissement				
Chapitre	Libellé	BP 2023	Restes à réaliser	BBP 2024
020.	Dépenses imprévues	250 704.62 €		161 150.00 €
040.	Opérations d'ordre de transfert entre section	€		€
041.	Opérations patrimoniales	500 000,00 €		500 000,00 €
13.	Subventions d'investissement	433 083.00 €		510 583.00 €
16.	Emprunts et dettes assimilées	830 000,00 €		507 000.00 €
20.	Immobilisations incorporelles	648 995.44 €	198 889.02 €	750 000.00 €
21.	Immobilisations corporelles	401 627.84 €	23 472.20 €	150 000.00 €
23.	Immobilisations en cours	1 316 233.28 €	11 070.57 €	1 250 000.00 €
45.	Opérations pour compte de tiers	247 958.00€	158 889.23 €	0 €
TOTAL		4 629 413.14 €	392 321.02 €	3 828 833.00 €

4 221 154.02 €

Les dépenses concernent plus particulièrement :

- MO et études connexes- diagnostic – étude pour Géoréférencement
- Des travaux sont prévus en priorité par un PPI pour Bourneville 600 k – St Ouin du Tilleul pur 350 K €
- Ainsi que la création de nouveaux branchements pur 150 000 €

Une tentative de renégociation des emprunts en 2022, n'a pas aboutir au vu des conditions financières proposées

Principales recettes d'investissement :

- virement fonctionnement = 1 293 797.53 €
- excédent 2023 = 848 888 €
- FCTVA = 229 656 €
- subventions = 274 662 €
- opérations d'ordre = 1 858 561 €

Budget annexe du SPANC

La section de fonctionnement par rapport au budget 2023 reste stable

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à 733 940.89 € et s'articule de la façon suivante :

Recettes de fonctionnement				
Chapitre	Libellé	BP 2023	BP 2024	Evolution
002.	Résultat d'exploitation reporté	527 951.05 €	533 940.89 €	1.13 %
70.	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchés	200 000.00 €	200 000,00 €	0 %
TOTAL		727 951.05 €	733 940.89 €	0.82 %

Dépenses de fonctionnement				
Chapitre	Libellé	BP 2023	BP 2024	Evolution
011.	Charges à caractère général	275 000.00 €	256 500.00 €	-6.73 %
012.	Charges de personnel et frais assimilés	265 000.00 €	265 000.00 €	0 %
022.	Dépenses imprévues	34 650.00 €	46 043.39 €	32.88 %
65.	Autres charges de gestion courante	25 000.00 €	40 050.00 €	60.20 %
67.	Charges exceptionnelles	118 122.78 €	126 000.00 €	6.67 %
68	Dotations aux dépréciations d'actifs	10 178.27 €	347.50 €	
TOTAL		727 951.05 €	733 940.89 €	0.82 %

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à 322 722.73 € et s'articule de la façon suivante :

Recettes d'investissement				
Chapitre	Libellé	BP 2023	Restes à réaliser	Total BP 2024
001.	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	322 665.73 €		322 375.23 €
040	Transfert d'opérations entre sections			347.50 €
TOTAL		322 665.73 €	- €	322 722.73 €

Dépenses d'investissement				
Chapitre	Libellé	BP 2023	Restes à réaliser	Total BP 2024
020.	Dépenses imprévues	14 998.23 €	- €	21 402.73 €
20.	Immobilisations incorporelles	61 320.00 €	1 320.00 €	50 000.00 €
21.	Immobilisations corporelles	246 347.50 €	- €	250 000.00 €
TOTAL		322 665.73 €	1 320.00 €	321 402.73 €

322 722.73 €

Des dépenses d'investissement sont inscrites pour un montant de 300 000 € dont :

- acquisition de véhicules pour 84 000 €
- études de zonages et de parcelles pour 50 000 €
- achat de nouveaux matériels pour 106 000 €
-

Budget annexe Autorisation du droit des sols :

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à 199 017.50 € et s'articule de la façon suivante :

Recettes de fonctionnement

Chapitre	Libellé	BP 2023	BP 2024	Evolution
002.	Résultat d'exploitation reporté	6 065.14 €	23 130.00 €	281.36 %
74.	Dotations et participations	73 000.00 €	58 200.00 €	-20.27 %
75.	Autres produits de gestion courante	120 000.00 €	110 000.00 €	-8.33 %
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	7 687.50 €	7 687.50 €	
TOTAL		206 752.64 €	199 017.50 €	- 3.74 %

Dépenses de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement				
Chapitre	Libellé	BP 2023	BP 2024	Evolution
011.	Charges à caractère général	16 100.00 €	17 830.00 €	10.75 %
012.	Charges de personnel et frais assimilés	160 000,00 €	163 200.00 €	2.00 %
022.	Dépenses imprévues	12 558.79 €	- €	-100 %
023.	Virement à la section d'investissement	- €	- €	
042.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	16 093.85 €	16 867.00 €	4.80 %
65.	Autres charges de gestion courante	- €	- €	
67.	Charges exceptionnelles	2 000,00 €	1 120.50 €	-44.00%
TOTAL		206 752.64 €	199 017.50 €	-3.74%

En section de fonctionnement les dépenses et les recettes restent stables par rapport au budget précédent.

Depuis la mise en place de La loi Elan au 1^{er} janvier 2022, les collectivités doivent pouvoir assurer le dépôt des autorisations d'urbanisme et l'instruction par voie dématérialisée pour les communes de plus de 3 500 habitants. La Communauté de communes s'est ainsi dotée d'un logiciel permettant d'assurer cette dématérialisation pour l'ensemble du territoire

Les communes sont à ce jour opérationnelle

Le budget principal participe à hauteur de 110 000 € pour le financement de ce budget annexe

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à 27 951.20 € et s'articule de la façon suivante :

Recettes d'investissement		
Chapitre	Libellé	BP 2024
001.	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	11 084.20 €
040.	Opérations d'ordre de transfert entre section	16 867.00 €
TOTAL		27 951.20 €

Dépenses d'investissement				
Chapitre	Libellé	BP 2024	Restes à réaliser 2023	TOTAL BP 2024
020.	Dépenses imprévues	0.00 €		- €
20.	Immobilisations incorporelles	17 785.70 €	2 478.00 €	20 263.70 €
040		7 687.50 €		7 687.50 €
TOTAL		25 473.20 €	2 478.00 €	27 951.20 €

En investissement est prévu les licences Go Folio nécessaires à la dématérialisation

Les recettes investissement sont quant à elles provisionnées par :

- L'excédent reporté, et par les écritures d'amortissement

Budget annexe Parc du Roumois :

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à 3 073 912.63 € et s'articule de la façon suivante :

Recettes de fonctionnement				
Chapitre	Libellé	BP 2023	BP 2024	Evolution
002.	Résultat d'exploitation reporté	1 145 306.61 €	1 295 011.73 €	13.07%
042.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 938 363.63 €	1 358 100.90 €	-29.94 %
043.	Opérat° ordre intérieur de la section	800,00 €	800,00 €	0,00%
70.	Produits des services, du domaine et ventes divers	136 000.00 €	420 000,00 €	208.82%
TOTAL		3 220 490.24 €	3 073 912.63 €	-4.55 %

Dépenses de fonctionnement				
Chapitre	Libellé	BP 2023	BP 2023	Evolution
011.	Charges à caractère général	861 000,00 €	960 000.00 €	11.50 %
012.	Charges de personnel et frais assimilés	30 000,00 €	40 000.00 €	33.33 %
022.	Dépenses imprévues	56 459.22 €	0.00 €	%
023.	Virement à la section d'investissement	1 123 100.90 €	401 200.90 €	-64.28 %
042.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	544 100.90 €	1 428 100.90 €	162.47 %
043.	Opérat° ordre intérieur de la section	800,00 €	800,00 €	0,00%
65.	Autres charges de gestion courante	520 000.00 €	243 810.83,00 €	- 53.11%
67.	Charges exceptionnelles	85 029.22 €		- 100 %
TOTAL		3 220 490.24 €	3 073 912.63 €	- 4.55 %

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à 1 759 301.80 € et s'articule de la façon suivante :

Chapitre	Recettes	BP 2024
001.	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0.00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	401 200.90 €
040.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 358 100.90 €
TOTAL		1 759 301.80 €

Chapitre	Libellé	BP 2024
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	401 200.90 €
040.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 358 100.90 €
TOTAL		1 759 301.80 €

Le virement à la section d'investissement est moins important que l'an passé 401 200.90 € contre 1 123 M €

Cette section, à part le solde d'exécution de 2023 en excédent ne comporte que des écritures d'ordre, en contrepartie avec la section de fonctionnement (travaux de terrains aménagées)

Budget annexe ZA Thuit Anger :

Recettes de fonctionnement				
Chapitre	Libellé	BP 2023	BP 2024	Evolution
002.	Résultat d'exploitation reporté	477 272.03 €	2 863 681.54 €	500.00 %
042.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 736 349.15 €	7 185 070.10 €	-17.76 %
043.	Opérat° ordre intérieur de la section	30 000,00 €	55 000.00€	83.33 %
70.	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchés	184 580.00 €	48 290.00 €	-73.84 %
75.	Autres produits de gestion courante	350 000,00 €	430 500.00€	23.00 %
77.	Produits exceptionnels	679 469.00 €	0.00 €	
TOTAL		10 457 670.18 €	10 582 541.64 €	1.19%

Dépenses de fonctionnement				
Chapitre	Libellé	BP 2023	BP 2024	Evolution
011.	Charges à caractère général	176 550,00 €	175 350.00 €	-0.68 %
012.	Charges de personnel et frais assimilés	30 000.00 €	32 600.00 €	8.66 %
022.	Dépenses imprévues	20 057.94 €	- €	%
023.	Virement à la section d'investissement	2 786 551.22 €	2 848 380.79 €	2.21 %
042.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 348 511.02 €	7 340 360.10 €	-0.11 %
043.	Opérat° ordre intérieur de la section	30 000,00 €	55 000.00 €	83.33 %
65.	Autres charges de gestion courante	1 000,00 €	1 000.00 €	0.00 %
66.	Charges financières	65 000.00 €	60 000.00 €	-7.69 %
68	Provisions pour risques		69 850.75 €	
TOTAL		10 457 670.18 €	10 582 541.64 €	1.19%

Les revenus des immeubles sont estimés à 160 500 € en 2024

La subvention d'équilibre est inscrite pour un montant de 270 000 €

En dépenses :

- remboursement Intérêts emprunt 55 000 € en fonctionnement
- remboursement du capital pour 275 089 € en investissement
- écritures d'ordres pour des aménagements de terrains – études et prestations de services –
- ainsi que l'inscription d'une régularisation au compte 1068 pour un montant de 1 489 M€
- virement à la section d'investissement pour 2 848 380.79 €

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à 10 193 740.89 €€ et s'articule de la façon suivante :

Chapitre	RECETTES	BP 2024
021.	Virement de la section d'exploitation (recettes)	2 848 380.79 €
040.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 340 360.10 €
16.	Emprunts et dettes assimilées	5 000,00 €
TOTAL		10 193 740.89 €

Chapitre	DEPENSES	BP 2024
001.	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	2 728 581.53€
040.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 185 070.10€
13	Subventions d'investissement	€
16.	Emprunts et dettes assimilées	280 089.26 €
TOTAL		10 193 740.89 €

Budget annexe ZA QUILLEBEUF :

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à 246 909.55 € et s'articule de la façon suivante :

Recettes de fonctionnement				
Chapitre	Libellé	BP 2023	BP 2024	Evolution
002.	Résultat d'exploitation reporté	175 865.63 €	184 909.55 €	5.14 %
70.	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchés	0.00 €	2 000.00 €	
75.	Autres produits de gestion courante	36 000.00	60 000,00 €	66.67 %
TOTAL		211 865.63	246 909.55 €	16.54 %

Dépenses de fonctionnement				
Chapitre	Libellé	BP 2023	BP 2024	Evolution
011.	Charges à caractère général	15 050,00 €	15 050.00 €	0.00 %
012.	Charges de personnel et frais assimilés	9 000.00 €	9 200.00 €	2.22 %
022.	Dépenses imprévues	2 046.98 €	0.00 €	
023.	Virement à la section d'investissement	170 069.65 €	177 265.97 €	4.23 %
042.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 099.00 €	38 359.00 €	
65.	Autres charges de gestion courante	0.00 €	0.00 €	
66.	Charges financières	8 600.00 €	7 034.58 €	-18.20 %
67.	Charges exceptionnelles	3 000.00 €	0.00 €	
TOTAL		211 865.63 €	246 909.55 €	-16.54 %

Les revenus des immeubles sont estimés à 60 000 € en 2024

Sont prévus en dépenses :

- virement à la section d'investissement pour 177 265.97 €
- les autres dépenses de fonctionnement n'ont pas évoluées

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à 217 898.32 € et s'articule de la façon suivante :

Recettes d'investissement				
Chapitre	Libellé	BP 2023	Restes à réaliser	Total BP 2024
001	Solde d'exécution de la section d'investissement			2 273.35
021.	Virement de la section d'exploitation (recettes)	170 069.65 €		177 265.97 €
024	Cession d'immobilisations	30 000.00 €		0.00 €
10.	Immobilisations corporelles	33 036.37 €		0.00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	4 099.00 €		38 359.00 €
TOTAL		237 205.02 €	- €	217 898.32 €

Dépenses d'investissement				
Chapitre	Libellé	BP 2023	Restes à réaliser	Total BP 2024
001.	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	30 373.04 €		0.00 €
020.	Dépenses imprévues	11 168.65 €		- €
16.	Emprunts et dettes assimilées	32 000.00 €		31 603.14 €
20.	Immobilisations incorporelles	158 000,00 €		186 295.18 €
21	Immobilisations corporelles	5 663.33 €		0.00 €
TOTAL		237 205.02 €	- €	217 898.32 €

Sur cette section, il est prévu :

- remboursement du capital des emprunts pour 31 503.14 €
- frais d'études d'opportunités pour Bourneville
- ainsi qu'un montant de 181 295.18 € pour une 1^e tranche de travaux